



Lettre Ouverte à Monsieur Jean-Luc MINARD,
Directeur des Ressources Humaines Framatome

Monsieur MINARD,

La **CFDT** n'a de cesse de revendiquer l'amélioration du pacte social et salarial au sein des établissements de **Framatome**. Nous notons qu'un certain nombre de nos revendications ont été entendues et que des avancées ont déjà été obtenues. Pour autant, des problématiques restent à traiter ; afin de pérenniser et de valoriser les compétences des salariés actuels de **Framatome** et de rendre attractive notre Entreprise en vue de l'intégration de futurs nouveaux talents.

En 2021, vous avez accédé à nos revendications en ouvrant plusieurs négociations (les avenants de l'accord « Covid 19 », l'accord triennal relatif à l'intéressement pour 2021/22/23). Quant à la négociation sur la GPEC, elle se poursuit et prévoit de traiter le sujet de la pénibilité.

La **CFDT** s'en félicite mais relève que certains sujets restent perfectibles.

Ainsi, afin de poursuivre dans cette démarche positive, la **CFDT** vous demande :

- **D'ouvrir des Négociations Annuelles Obligatoires (N.A.O.) 2022**, comprenant la restitution des budgets utilisés en 2021, le calendrier de négociation, la note de cadrage et la date d'application des mesures 2022. Pour la **CFDT**, il est primordial de reconduire : une enveloppe globale cohérente aux enjeux de notre Société, un budget de repositionnement, un budget dédié aux personnes en situation de handicap, sans oublier une enveloppe spécifique pour l'égalité professionnelle. Les parcours de carrière doivent également être plus visibles au sein de **Framatome**.
Nous formulerons nos revendications complètes lors des premières réunions de négociations.
- **D'ouvrir la négociation d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**, dans la perspective des bons résultats financiers de l'année 2021 et des bonnes perspectives de 2022. Pour la **CFDT**, la Direction doit reconnaître la forte implication des salariés, qui contribuent à la réussite et la performance de **Framatome**.
- **De donner de la visibilité aux salariés qui s'engagent dans les instances représentatives du personnel**. L'enjeu est important afin que les instances puissent vivre, il est indispensable de valoriser l'engagement syndical et de pouvoir allier mandats d'élus et activités professionnelles sans être pénalisé. La **CFDT** demande, dans la continuité des discussions qui se sont déjà tenues en début d'année relatives aux parcours des élus, de concrétiser cela au travers d'une négociation et d'un accord.

Dans l'attente d'un retour de votre part, recevez, Monsieur MINARD, nos cordiales salutations.

Pour la **CFDT Framatome**
CRETIAUX Alexandre
Délégué Syndical Central

